

Axa : augmentation de capital de 2 milliards d'euros pour financer des acquisitions



Le patron d'AXA Henri de Castries le 19 février 2009 à Paris.

© AFP Stéphane de Sakutin

L'assureur Axa a annoncé lundi une augmentation de capital de deux milliards d'euros en vue de financer des acquisitions, notamment le rachat de sa filiale australienne Axa Asia Pacific Holdings, selon un communiqué.

Cette augmentation de capital servira "à saisir de futures opportunités d'acquisition, en priorité dans les marchés à forte croissance, incluant le rachat potentiel d'intérêts minoritaires en Europe centrale et de l'Est, ainsi que la transaction proposée au conseil d'administration d'Axa Asia Pacific", souligne l'assureur.

Axa avait fait dimanche une offre sur le solde des titres de sa filiale australienne Axa Asia Pacific Holdings (Axa APH), dont il détient déjà 54%.

Selon cette offre complexe, lancée conjointement par Axa et la société australienne d'assurances et de gestion de patrimoine AMP, l'assureur français propose d'acquérir 100% des activités en Asie d'Axa Asia Pacific Holding (Axa APH) et AMP 100% des activités en Australie et Nouvelle-Zélande.

Dans un premier temps, AMP achèterait 100% des actions Axa APH pour un montant total de 11 milliards de dollars australiens (6,8 mds EUR). Axa rachèterait ensuite à AMP 100% des activités asiatiques d'Axa APH pour un montant de 7,7 milliards de dollars australiens (4,8 mds EUR).

Axa APH a rejeté lundi la proposition, estimant qu'elle "sous-évalue significativement" la société.

Le rejet n'émane pas du conseil d'administration lui-même, au sein duquel Axa est majoritaire, mais du conseil des administrateurs indépendants, sous-ensemble du conseil d'administration, qui a émis un avis sur l'offre.

"Les discussions se poursuivent et Axa pourrait proposer une offre plus haute", a déclaré à l'AFP une source proche du dossier.

Axa APH est spécialisé dans l'assurance vie et la gestion de patrimoine. Il est présent dans de nombreux pays d'Asie mais réalise l'essentiel de son activité en Australie, en Nouvelle-Zélande et à Hong Kong.

Il a enregistré en 2008 une perte de 279 millions de dollars australiens (172 millions d'euros), affecté par la chute des marchés financiers.

Concernant l'augmentation de capital, elle portera sur deux milliards d'euros avec droits préférentiels de souscription aux actionnaires existants, "ce qui devrait se traduire par la création d'au moins 174,11 millions de nouveaux titres".

Les nouvelles actions seront proposées au prix unitaire de 11,90 euros et la période de souscription s'étendra du 10 au 23 novembre 2009 inclus. Le prix de l'offre représente une décote de 29,5% par rapport au cours de clôture de vendredi.

Plusieurs des grands actionnaires d'Axa se sont déjà engagés à souscrire à l'augmentation de capital à hauteur de leur participation actuelle.

Il s'agit d'Axa Assurances IARD mutuelle, Axa Assurances vie mutuelle, de la banque BNP Paribas et du groupe industriel Schneider Electric, qui pèsent au total 20,1% du capital.

Axa avait annoncé, en février, l'introduction d'une résolution en assemblée générale permettant de créer jusqu'à deux milliards d'euros d'actions de préférence, ce, afin de renforcer sa solidité financière. Mais la nouvelle avait été très mal accueillie par les marchés, contraignant l'assureur à y renoncer.

A la Bourse de Paris, le titre Axa perdait lundi 1,51% à 16,6 euros à 10H07.